

- Mme Frédérique NION, nouvelle directrice du pôle pilotage ressources, était présente. Après une courte présentation de son activité professionnelle (secrétariat général de la Direction Générale, métiers transverses, fiscalité du patrimoine, poste en direction territoriale...), la Directrice a exprimé sa volonté de maintenir un dialogue social régulier avec les organisations syndicales. A ce titre, elle a convié les organisations syndicales à une réunion d'échange en bilatérale sans préciser une date.

- La CGT fip 77 avec les autres organisations syndicales a déploré la fin des CAPL de mutations et l'absence de transparence sur le mouvement local.

La CGT fip 77 a signalé la situation critique de la *trésorerie Amendes* à partir du 01/09/2022.

La Direction sera vigilante. Elle y affectera des EDR et des B stagiaires en octobre. Il n'y aura pas de contractuel car le quota d'embauche pour le 77 est atteint. La cellule de soutien pourrait également être sollicitée.

Le poste est reconnu fragile, la présence d'un vigile sera donc maintenue.

- Lors de la réunion, la section a porté les demandes de ses syndiqués et des collègues lui ayant confié leur dossier.

Elle est par ailleurs intervenue en amont du mouvement local auprès de la RH, par mail, pour des situations particulières (3 A, 1 B et 2 C). Ils ont obtenu satisfaction de leur demande sauf nos deux syndiqués C qui restent sur leur poste actuel. (une erreur s'est produite lors du mouvement local pour l'un de nos syndiqués qui a demandé une affectation sur Melun (BDV) : « la seule erreur » selon la Direction ! Mais pas des moindres, car le mouvement annonçait une affectation à la BDV de Meaux au lieu de la BDV de Melun!).



**Les représentants du personnel CGT fip 77
Morgane Laurand/Sylvie Risacher**

- **MOUVEMENT LOCAL 2022 :**

- 27 départs

- 40 arrivées

- Le taux de couverture dans le département est de 99.2%

- 9 postes restent vacants après mouvement.

- Après le mouvement, il est constaté un solde d'ALD de 50 sur 58 avant mouvement local.

- Des postes ont été gelés pour anticiper les suppressions d'emplois de l'année 2023, tout particulièrement dans le cadre de la RELOCALISATION (2ème vague d'emplois relocalisés pour le SIE). 2 postes de B ont été gelés au PCRP de Lagny car le PCRP de Melun est en surplus de 1.

- Le volume de vœux est important cette année : 194 demandes dont 89 demandes issues des réorganisations NRP (nouveau réseau de proximité).
Taux de satisfaction de 78% (affectation obtenue). Sur ces 78%, 95% ont obtenu une affectation selon l'un des choix exprimés lors de la demande ; 5% ont été affectés d'office (choix non exprimés).

Selon la Direction, ce mouvement est relativement satisfaisant : elle s'est engagée à satisfaire le maximum de demandes et de maintenir les services avec un effectif suffisant. Elle a cependant reconnu que des demandes n'ont pas été satisfaites pour l'intérêt notamment, des services déficitaires (les services du nord du département, Lagny, Noisiel par exemple). Le travail à distance a donc été mis en place pour certains agents.

Elle a précisé que la situation individuelle des agents a été prise en compte afin de limiter au maximum les affectations d'office.